

Blocs de compétences / Compétences

Les compétences sont évaluées, par bloc de compétences, au travers d'un livret professionnel descriptif de l'expérience, d'un entretien de certification avec les membres du jury et/ou de mises en situation professionnelles réelles ou reconstituées.

Bloc 1	Manager les ressources humaines d'une équipe pluridisciplinaire <ul style="list-style-type: none">▪ Encadrer une équipe pluridisciplinaire et organiser l'activité d'un service▪ Gérer les compétences individuelles et collectives du personnel et assurer la gestion RH de proximité
Bloc 2	Garantir l'intégrité et la disponibilité des ressources matérielles et/ou financières d'un service <ul style="list-style-type: none">▪ Superviser la gestion des ressources matérielles et/ou financières▪ Effectuer le suivi des ressources matérielles et/ou financière
Bloc 3	Exploiter les éléments techniques d'expertise et se prononcer sur la capacité du bateau à accomplir sa mission <ul style="list-style-type: none">▪ Optimiser l'utilisation et la conduite des installations de la plateforme▪ Superviser et garantir la maintenance et le maintien en condition opérationnelle des installations de la plateforme▪ Pérenniser l'expérience technique, l'organisation et les méthodes du service plateforme
Bloc 4	Garantir la disponibilité opérationnelle permanente de l'équipage et des moyens de sécurité pour intervenir sur un sinistre <ul style="list-style-type: none">▪ Optimiser l'utilisation des moyens dans le cadre de la sécurité à bord du navire▪ Diriger une intervention contre un sinistre

Bloc n°1 : Manager les ressources humaines d'une équipe pluridisciplinaire (1/2)

A bord des bâtiments de surface de petite taille de la marine nationale, le Responsable exploitation et maintenance sur navire de 3.000 kW est responsable du personnel dans la dimension organisation, management, encadrement, gestion des compétences et de la carrière. Il s'appuie sur des ressources techniques (ex : documentation de son domaine de responsabilité) et sa chaîne hiérarchique supérieure et subordonnée

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS ET DE COMPÉTENCES		RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION	
ACTIVITÉS	COMPÉTENCES / Savoir-faire	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>Activité 1 : Management des ressources humaines d'une équipe pluridisciplinaire</p>	<p>C1 : Encadrer une équipe pluridisciplinaire et organiser l'activité d'un service</p> <ul style="list-style-type: none"> - Assurer le management, l'organisation, la communication et la qualité des conditions de travail du personnel du service - S'assurer du respect des règles de sécurité, des conditions de travail, de prévention des accidents et de protection de l'environnement en tant que chef de service 	<p><u>Par formation</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Epreuves écrites et orales de vérification des connaissances professionnelles et de mises en situation professionnelle (cas pratiques, études de cas) permettant de s'assurer de la capacité du candidat à mettre en œuvre les compétences - Epreuves de mise en situations professionnelles sur un navire dites de « lâché à bord ». <p><u>Par VAE :</u> Étude du livret II et entretien avec le jury visant à s'assurer que le candidat dispose des compétences requises.</p>	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Repère les situations nécessitant une réaction, organise les actions appropriées et s'assure de leur application ; - Exploite différents modèles de management en fonction des situations rencontrées ; - Valorise, récompense ou sanctionne le personnel du service par les moyens et les vecteurs appropriés ; - Mène les actions en matière de permissions, de sanctions, de récompenses, de préparation physique et morale, de contrôle des aptitudes médicales, ... - Favorise et maîtrise la circulation de l'information, sa fiabilité et sa cohérence ; - Anime des réunions, des entretiens ou des briefings au profit du personnel <p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fait respecter et appliquer les règles relatives à la sécurité du personnel, à l'hygiène, aux conditions de travail et à la prévention des accidents ; - Valide les documents relatifs à la couverture, la sécurité du personnel, les conditions de travail et la prévention des accidents ; - S'assure du respect et de l'application des consignes environnementales au sein du bateau et de la base navale.

Bloc n°1 : Manager les ressources humaines d'une équipe pluridisciplinaire (2/2)

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS ET DE COMPETENCES		RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION	
ACTIVITÉS	COMPÉTENCES / Savoir-faire	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>Activité 1 : Management des ressources humaines d'une équipe pluridisciplinaire (SUITE)</p>	<p>C2 : Gérer les compétences individuelles et collectives du personnel et assurer la gestion RH de proximité</p> <ul style="list-style-type: none"> - Assurer un suivi RH du personnel de son service 	<p>Par formation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Epreuves écrites et orales de vérification des connaissances professionnelles et de mises en situation professionnelle (cas pratiques, études de cas) permettant de s'assurer de la capacité du candidat à mettre en œuvre les compétences - Epreuves de mise en situations professionnelles sur un navire dites de « lâché à bord ». <p>Par VAE : Étude du livret II et entretien avec le jury visant à s'assurer que le candidat dispose des compétences requises.</p>	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Informe le personnel ou la hiérarchie sur les éléments impactant la carrière du personnel ; - Propose et explique des plans de formation au personnel adaptés aux besoins du bord, aux potentiels des individus et à leurs ambitions professionnelles ; - Explique les opportunités d'évolution en termes de compétences, les cursus et les parcours professionnels ; - Mène des entretiens avec le personnel ; - Prépare et argumente la notation du personnel

Bloc n°2 : Garantir l'intégrité et de la disponibilité des ressources matérielles et/ou financières d'un service (1/1)

Le Responsable exploitation et maintenance sur navire de 3.000 kW est responsable de la supervision des ressources matérielles et financières. Il s'appuie sur des ressources techniques (ex : documentation de son domaine de responsabilité) et sa chaîne hiérarchique supérieure et subordonnée.

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS ET DE COMPETENCES		RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION	
ACTIVITÉS	COMPÉTENCES / Savoir-faire	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Activité 2 : Disponibilité permanente des ressources matérielles et/ou financières	C3 : Superviser la gestion des ressources matérielles et/ou financières <ul style="list-style-type: none"> - Garantir la planification des activités de son secteur - Coordonner les activités et co-activités professionnelles 	Par formation <ul style="list-style-type: none"> - Epreuves écrites et orales de vérification des connaissances professionnelles et de mises en situation professionnelle (cas pratiques, études de cas) permettant de s'assurer de la capacité du candidat à mettre en œuvre les compétences - Epreuve écrite en langue anglaise ; questionnaires à choix multiples ; épreuves orales de restitution portant sur la solution proposée en réponse à une problématique ; - Etude de cas mettant en œuvre un logiciel. Par VAE : Étude du livret II et entretien avec le jury visant à s'assurer que le candidat dispose des compétences requises.	Le candidat : <ul style="list-style-type: none"> - Prioriser les activités en tenant compte des contraintes imposées et des objectifs fixés par le commandement ; - Fixer les grandes directives de travail concernant l'entretien et la maintenance des installations et locaux de son domaine de responsabilité - Piloter la gestion des stocks, des outils d'intervention et de dépannage - Sollicite de manière adaptée les services de soutien et des services logistiques ; - Assure au commandement et à son équipe une visibilité optimale concernant les ressources matérielles et/ou financières de son domaine de responsabilité
	C4 : Effectuer le suivi des ressources matérielles et/ou financières <ul style="list-style-type: none"> - Organiser le suivi des ressources matérielles - Organiser le suivi des ressources financières 		Le candidat : <ul style="list-style-type: none"> - Contrôle la prise en compte et l'application des règles, des décisions ou des préconisations ; - Vérifie et valide les documents de suivi des ressources ; - Tient à jour ou suivre les données statistiques et les indicateurs relatifs aux ressources ; - Supervise le déroulement de certaines opérations spécifiques sur les ressources du service ; - Organise une inspection des ressources et locaux de son domaine de responsabilité ; - Garantit la lisibilité des informations diffusées ; - Informe la hiérarchie sur la disponibilité des ressources

Bloc n°3 : Exploiter les éléments techniques d'expertise et se prononcer sur la capacité du navire à accomplir sa mission (1/4)

Le Responsable exploitation et maintenance sur navire de 3.000 kW est un des commandants adjoints du commandant du bateau. A ce titre, il est amené, chaque fois que cela est nécessaire, à conseiller sur les types de conduite à adopter pour préserver la capacité opérationnelle du navire. Afin d'y contribuer au mieux, il cherche en permanence à optimiser le potentiel des installations et à adapter l'ensemble des modes de conduite.

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS ET DE COMPETENCES		RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION	
ACTIVITÉS	COMPÉTENCES / Savoir-faire	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>Activité 3 : Exploitation des éléments techniques d'expertise et avis sur la capacité du bateau à accomplir la mission qui lui est confiée</p>	<p>C5 : Optimiser l'utilisation et la conduite des installations de la plateforme</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conseiller sur la conduite à adopter pour préserver la capacité opérationnelle du bateau 	<p>Par formation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Epreuves écrites et orales de vérification des connaissances professionnelles et de mises en situation professionnelle (cas pratiques, études de cas) permettant de s'assurer de la capacité du candidat à mettre en œuvre les compétences - Etudes de cas ; guidée dynamique avec un shipchandler ou équivalent ; études de plans d'installations. <p>Par VAE : Étude du livret II et entretien avec le jury visant à s'assurer que le candidat dispose des compétences requises.</p>	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Repère les différents environnements des installations et en identifie les problématiques potentielles ; - Propose des règles d'emploi des potentiels sur le moyen et sur le long terme ; - Évalue la gravité d'une indisponibilité d'installation et les limitations d'emploi à préconiser ; - Calcule et suit la stabilité du bateau ; - Identifie les solutions palliatives pour fonctionner en mode dégradé sur l'ensemble du service plateforme ; - Conseille le commandement en s'appuyant sur l'expertise technique du personnel - Prend en compte la mission et les objectifs et détermine les besoins associés en termes d'énergies, de propulsion et de sécurité ; - Exploite les fonctionnalités des interfaces homme/machine permettant la conduite des installations ;

Bloc n°3 : Exploiter les éléments techniques d'expertise et se prononcer sur la capacité du navire à accomplir sa mission (2/4)

En collaboration avec les personnels de l'unité concernée (service) et des unités de soutien, il ordonnance de manière permanente, l'ensemble des interventions se déroulant au sein de l'unité. En autonomie, il supervise l'action des équipes des différents secteurs en veillant à l'application des bonnes pratiques techniques et SST lors des interventions de maintien en condition opérationnelle ou de restauration de la disponibilité des installations du navire.

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS ET DE COMPETENCES		RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION	
ACTIVITÉS	COMPÉTENCES / Savoir-faire	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>Activité 3 : Exploitation des éléments techniques d'expertise et avis sur la capacité du bateau à accomplir la mission qui lui est confiée (SUITE)</p>	<p>C6 : Superviser et garantir la maintenance et le maintien en condition opérationnelle des installations de la plateforme</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organiser et séquencer et contrôler l'ensemble des interventions du service et y prendre part en tant que de besoin 	<p>Par formation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Epreuves écrites et orales de vérification des connaissances professionnelles et de mises en situation professionnelle (cas pratiques, études de cas) permettant de s'assurer de la capacité du candidat à mettre en œuvre les compétences - Etudes de cas ; guidée dynamique avec un shiphandler ou équivalent ; études de plans d'installations. <p>Par VAE : Étude du livret II et entretien avec le jury visant à s'assurer que le candidat dispose des compétences requises.</p>	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Coordonne des actions des différents acteurs intervenant dans le MCO* du bateau - Prépare et suit les arrêts techniques et l'auto entretien en anticipant sur les besoins et les problématiques techniques associées - Garantit l'usage des potentiels et les consommations du bateau conformément aux échéances prévues par le Plan Logistique d'Entretien (PLE). - Anticipe sur les besoins d'entretiens nécessaires avant déploiement du navire en mission - Valide une intervention technique par l'analyse des paramètres de performance obtenus - Contrôle le suivi des installations soumises à la réglementation ; - Réalise les opérations de maintenance de son niveau d'expertise ; - Tient à jour la base de données vibrations et thermographie du bord ; - Planifie et coordonne la conduite des activités et co-activités de maintenance du service plateforme et du bord (en situation courante et lors des arrêts techniques) ; - Supervise les opérations de maintenance et forme le personnel à cette occasion

Bloc n°3 : Exploiter les éléments techniques d'expertise et se prononcer sur la capacité du navire à accomplir sa mission (3/4)

Le Responsable exploitation et maintenance sur navire de 3.000 kW, chef de service navire, est amené à établir les ordres, directives, consignes, fiches et tout autre document qui permet de fixer l'organisation, le fonctionnement, les actions menées et les apprentissages acquis. Ce travail d'ordre administratif reflète son autonomie et son degré important de responsabilité.

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS ET DE COMPETENCES		RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION	
ACTIVITÉS	COMPÉTENCES / Savoir-faire	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>Activité 3 : Exploitation des éléments techniques d'expertise et avis sur la capacité du bateau à accomplir la mission qui lui est confiée (SUITE)</p>	<p>C7 : Pérenniser l'expérience technique, l'organisation et les méthodes du service plateforme</p> <ul style="list-style-type: none"> - Assurer le suivi logistique du bord en exploitant les applications informatiques et les procédures en vigueur 	<p>Par formation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Epreuves écrites et orales de vérification des connaissances professionnelles et de mises en situation professionnelle (cas pratiques, études de cas) permettant de s'assurer de la capacité du candidat à mettre en œuvre les compétences - Etudes de cas ; guidée dynamique avec un shipchandler ou équivalent ; études de plans d'installations. <p>Par VAE : Étude du livret II et entretien avec le jury visant à s'assurer que le candidat dispose des compétences requises.</p>	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Planifie et tient à jour les échéanciers de travaux à réaliser sur les installations de la plateforme - Organise la gestion de la documentation technique du service - Exploite et alimente les outils de GMAO* - Prépare, rédige, analyse, et prend en compte les comptes rendus d'audit - Rédige les comptes rendus périodiques vers les autorités organiques, le service de soutien de la flotte, l'ingénieur responsable du bateau, le service d'approvisionnement des essences - Génère les indicateurs pertinents permettant de suivre les statistiques du service ; - Capitalise l'organisation et le fonctionnement du service
	<p>C7 : Pérenniser l'expérience technique, l'organisation et les méthodes du service plateforme (Suite)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Appliquer et faire appliquer les réglementations relatives à sécurité et à la santé au travail de même que celles relatives à l'environnement et assurer une veille documentaire 		<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etablit, fait appliquer et adapte les règles de prévention des accidents et les règles de sécurité et de santé à appliquer - Définit et rédige le ou les plan(s) de prévention du bord en tenant compte des consignes de sécurité et de santé au travail - Centralise et valide les fiches emploi nuisance du service - Assure l'application des règles de prévention et gérer les co-activités lors d'un arrêt technique ; - Rédige et fait respecter les consignes relatives au respect de l'environnement

Bloc n°3 : Exploiter les éléments techniques d'expertise et se prononcer sur la capacité du navire à accomplir sa mission (4/4)

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS ET DE COMPETENCES		RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION	
ACTIVITÉS	COMPÉTENCES / Savoir-faire	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>Activité 3 : Exploitation des éléments techniques d'expertise et avis sur la capacité du bateau à accomplir la mission qui lui est confiée (SUITE)</p>	<p>C7 : Pérenniser l'expérience technique, l'organisation et les méthodes du service plateforme (Suite)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Assurer la fonction de chargé de prévention des risques professionnels 	<p>Par formation Evaluation sous forme d'une attestation de formation sur la fonction de chargé de prévention.</p> <p>Par VAE : Étude du livret II et entretien avec le jury visant à s'assurer que le candidat dispose des compétences requises.</p>	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organise les travaux relatifs à l'évaluation des risques pour la santé et la sécurité du personnel - Analyse les accidents et les incidents, participe aux enquêtes - Assure la veille technique et réglementaire en matière de santé et de sécurité au travail - Rédige le bilan annuel de prévention et prépare le programme annuel de prévention - Suit la bonne exécution des contrôles et vérifications périodiques obligatoires - Contrôle le respect des prescriptions définies dans les plans de prévention élaborés dans le cadre des travaux ou prestations de services effectués par les entreprises extérieures - Conseille la mise en œuvre des mesures de prévention, des consignes de sécurité, des plans d'action en matière de santé et de sécurité au travail - Participe aux travaux des instances de concertation en matière de santé et de sécurité au travail - Sensibilise l'ensemble des personnels à la santé et à la sécurité au travail - Organise des actions de formation du domaine de la prévention et de la SST

Bloc n°4 : Garantir la disponibilité opérationnelle permanente de l'équipage et des moyens de sécurité pour intervenir sur un sinistre (1/1)

Le Responsable exploitation et maintenance sur navire de 3.000 kW, par son positionnement et en transversalité à l'ensemble de ses activités, est responsable de l'entraînement individuel et collectif de l'équipage ainsi que de la disponibilité des moyens de sécurité. Il seconde le commandant en second du navire et contribue au maintien du niveau de qualification opérationnelle pour ce qui relève de la sécurité.

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS ET DE COMPETENCES		RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION	
ACTIVITÉS	COMPÉTENCES / Savoir-faire	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Activité 4 : Disponibilité opérationnelle totale et permanente de l'équipage et des moyens de sécurité pour intervenir sur un sinistre	C8 : Optimiser l'emploi du personnel et l'utilisation des moyens dans le cadre de la sécurité à bord du navire <ul style="list-style-type: none"> - Contribuer au maintien du niveau de qualification opérationnelle pour ce qui relève de la sécurité (assistant sécurité) - Conseiller le commandant pour ce qui relève de la sécurité (assistant sécurité) 	Par formation <ul style="list-style-type: none"> - Epreuves écrites et orales de vérification des connaissances professionnelles et de mises en situation professionnelle (cas pratiques, études de cas) permettant de s'assurer de la capacité du candidat à mettre en œuvre les compétences - Etudes de cas ; mises en situation professionnelle réelle avec mise en place d'un scénario. 	Le candidat : <ul style="list-style-type: none"> - Participe aux réunions trimestrielles de commission de sécurité - Contribue à l'obtention puis au maintien de la qualification opérationnelle dans le domaine de la sécurité - S'assure de la disponibilité des installations sécurité - Contrôle l'entretien et la maintenance des installations et du matériel sécurité du bateau ou affecté au secteur - Elabore l'ensemble des comptes rendus et des retours d'expérience (RETEX) visant à capitaliser les pratiques et améliorer les processus sécurité - Conseille dans le cadre de l'organisation sécurité ; - Conseille le commandant dans le domaine du risque nucléaire, radiologique, bactériologique et chimique (NRBC) et est en capacité de prendre les mesures de protection nécessaires
	C9 : Diriger une intervention contre un sinistre <ul style="list-style-type: none"> - Diriger une intervention contre un sinistre 	Par VAE : Étude du livret II et entretien avec le jury visant à s'assurer que le candidat dispose des compétences requises.	Le candidat : <ul style="list-style-type: none"> - Propose des exercices d'entraînement visant l'efficacité et la progression du niveau de l'équipage dans la lutte contre les sinistres - Vérifie le suivi de l'entraînement collectif - Dirige une intervention de lutte contre un sinistre en mobilisant les moyens disponibles